

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

LE ROUDOUR – PÔLE CULTUREL
BILLETTERIE - REMBOURSEMENT
VILLE DE ST MARTIN DES CHAMPS
CS 77 832
29678 MORLAIX CEDEX

NOM DU DEMANDEUR (1) <i>L'ACHETEUR</i>	
PRÉNOM (1)	
ADRESSE (1)	
CP – VILLE (1)	
TÉLÉPHONE (1)	
ADRESSE MAIL (1)	
SPECTACLES CONCERNÉS par un remboursement (1) <u>Uniquement les concerts annulés</u>	<input type="checkbox"/> Piers Faccini , Concert reporté au 7 janvier 2022, les billets restent valables pour la nouvelle date. Je coche la case pour demander le remboursement. <input type="checkbox"/> Sona Jobarteh , Concert non reporté à ce jour, tous les billets sont remboursés
NOMBRE DE BILLET (1)
MONTANT TOTAL (1)

(1) champs obligatoires

(2) le prix remboursé sera le tarif en vigueur et celui précisé sur le billet.

Le remboursement sera fait à l'acheteur initial du billet et par virement bancaire. Votre demande sera traitée à partir du délai de la demande de remboursement (à partir du 26 novembre), c'est la raison pour laquelle il n'y aura pas de délai supplémentaire pour les retardataires.

Si vous avez racheté un billet à une tierce personne et que votre nom ne figure pas sur le billet, merci de compléter le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné(e), Mme, Monsieur,-----

atteste avoir racheté un ou plusieurs billets de spectacles, à

Mme,M.-----

et en demande le remboursement (2) en mon nom propre.

NOM du spectacle concerné-----

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Veillez compléter et renvoyer ce formulaire accompagné d'un RIB, à l'adresse indiquée en page précédente, par mail espaceduroudour@orange.fr ou directement sur site, aux horaires d'ouverture ci-dessous, ou bien, dans notre boîte aux lettres.

HORAIRES D'OUVERTURE

- mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30

- samedi de 15h00 à 17h30

Avant le 26 novembre 2021, au plus tard

Il n'est pas nécessaire de joindre votre billet de spectacle à la demande

N'oubliez pas de joindre votre RIB